

COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS D'ASTREE

*Zone d'Activité
de CHAMPBAYARD
BOEN SUR LIGNON*

Projet de Zone d'Aménagement Concerté

Dossier de Création
Réalisation de Z A C



Direction
Départementale
de l'Équipement
de la Loire

Arrondissement
Territorial Nord

C. P.

O - PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Adresse de l'Arrondissement : 22 rue Mulsant 42328 ROANNE cédex tél: 04.77.23.71.23 fax: 04.77.23.71.00
Adresse de la MAIRIE : Place de l'Hotel de ville - tél: 04.77.24.13.64 fax: 04.77.24.09.06

PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS.

♦ Programme des travaux .

Le programme des équipements publics à réaliser comprend tous les travaux de viabilisation de la Z.A.C. , à savoir .

1. VOIRIE :

• **Aménagement du carrefour d'accès sur la voie communale N° 2 après élargissement de celle ci .**

• **Création de la voie de desserte interne de la Z. A.C. avec giratoire de retournement dans un premier temps, avant bouclage.**

•
La construction des voiries pourra passer par une phase provisoire consistant à différer les trottoirs et la couche de roulement en enrobés .

Néanmoins, l'estimation globale, définie dans ce dossier, porte sur l'aménagement définitif , avec trottoirs , candélabres et couche de roulement (voir profils en travers type). Le linéaire de voirie concerné par la première tranche est de 650 m .

La chaussée de desserte de la Zone d'Aménagement Concerté aura une largeur totale de 6.5 m. Elle sera bordée de deux trottoirs de 2.5 et 2 mètres de largeur .

La structure de la chaussée à été dimensionnée par référence aux chaussées desservant des Zones d'Activités similaires et au trafic poids lourd qui y est généralement relevé .

Dans le cas présent, cette structure de chaussée sera composée de :

6 cm de béton bitumineux en couche de roulement.

20 cm de graves non traitées 0/31.5 mm en couche de base .

30 cm de graves non traitées 0/80 mm en couche de fondation.

Une couche de forme en matériaux de carrière de plus grosse granulométrie est également prévue . Son épaisseur sera fonction de la nature des sols rencontrés .

La couche de surface des trottoirs sera construites en enrobés de nature appropriée .

La surface des des plateformes sur lesquelles s'implanteront les différentes activités sera stabilisée et apte à recevoir les différentes constructions .

2. RESEAUX:

L'aménagement de tous les réseaux sera souterrain .

• **Assainissement eaux pluviales .**

Des canalisations en béton armé de 400 à 1200 mm de diamètre ainsi que des regards à grille (équidistance 50 m) sont prévus au projet sous la voie principale.

Un bassin de stockage des eaux pluviales d'environ 3000 mètres cube , sera construit à l'aval de la plateforme . Il permettra en cas de pluie de très forte intensité de réguler le débit de rejet des eaux pluviales vers le milieu naturel .

Communauté de Communes du Pays d'ASTREE
ZAC de Champbayard
DOSSIER DE REALISATION

• **Assainissement eaux usées .**

Un collecteur en PVC ou fonte de 250 à 300 mm de diamètre est prévu sous la voie principale .
Des boîtes de branchement permettront le raccordement futur de chaque parcelle .

Un poste de relevage et de refoulement dans le réseau de la Commune de BOEN est prévu à l'aval de la plateforme .

• **Desserte en eau potable et défense incendie .**

La sécurité incendie sera assurée par une conduite de 100 mm de diamètre.

La desserte en eau potable sera assurée par une conduite en diamètre approprié (de 60 à 80 mm)

Les pressions de service seront conformes à celles existant pour ce type d'aménagement .

• **Desserte par les réseaux FRANCE TELECOM - EDF GDF - ECLAIRAGE PUBLIC .**

Toutes les parcelles prévues seront desservies par ces réseaux qui existent ou existeront en bordure de ZONE.

3. AMENAGEMENTS PAYSAGERS – SIGNALÉTIQUE :

Les aménagements paysagers ainsi que la signalétique seront réalisés suivant les prescriptions de l'Etude d'Impact dont la ZAC a fait l'objet .